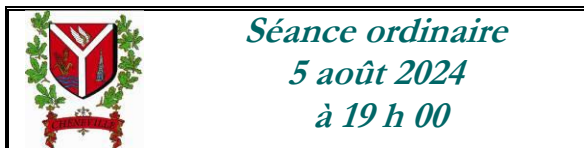


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance ordinaire, tenue le 5 août 2024, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Maxime Proulx-Cadieux, en présence des conseillers suivants : madame Audrey Lacasse, madame Danielle Meunier, madame Maryse Gougeon, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absence motivée : monsieur Alexandre Lafleur

La directrice générale, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance, en l'occurrence le maire, ne participe pas au vote sur une proposition.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Maxime Proulx-Cadieux constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant 16 personnes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL

2024-08-193

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-08-194

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal des séances du 2 juillet 2024;

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES RESPONSABLES DE DOSSIERS

Audrey Lacasse siège n° 1

Projet diversification des usages de l'église

Danielle Meunier siège n° 2

Environnement/Matières résiduelles/Écocentre/Embellissement, Urbanisme, Famille/École, Aînés, Développement de la municipalité

Alexandre Lafleur siège n° 3

Égout/Aqueduc, Environnement/Matières résiduelles/Écocentre/ Embellissement, Urbanisme, Développement de la municipalité

Maryse Gougeon siège n° 4

Loisirs/infrastructures sportives et de loisirs, Famille/École, Aînés, Ressources humaines/Communications, Développement de la municipalité

Sylvie Potvin siège n° 5

Égout/Aqueduc, Ressources humaines/Communications, Développement de la municipalité

Yves Laurendeau siège n° 6

Loisirs/infrastructures sportives et de loisirs, Pompiers, Voirie/Chemins, Développement de la municipalité

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

La liste des permis d'urbanisme ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de juillet 2024.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2024-08-195

Autorisation paiement de facture – Lavergne et Fils Excavation – Travaux montée Dinel, de ponceau et d'aqueduc

ATTENDU QUE des travaux de changement de ponceau sur la montée Racicot et de réparation des accotements de la montée Dinel ont été nécessaires suite aux pluies diluviennes du 23 juin dernier;

ATTENDU QUE des travaux de nouvelles entrées d'eau (parc Chéné et rue Félix) et de réparation d'une fuite (rue Félix) ont nécessité les services d'une pelle mécanique;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chénéville a reçu les factures de Lavergne et Fils Excavation au montant de 7 033.38 \$ et de 5 948.97 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 14 926.44 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée aux comptes #02-32000-621, 02-41300-526 et #02-32000-621.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2024-08-196

Autorisation paiement de facture - KLP Excavation - Aménagement sentiers parc Chéné

ATTENDU la résolution 2023-08-165 qui autorise les services d'entrepreneurs pour le projet d'aménagement du Parc multifonctionnel Chéné;

ATTENDU QUE la facture reçue de KLP Excavation pour l'aménagement de sentiers au montant de 15 284.50 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 17 573.35 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 23-08003-000 – Projet PRIMADA et financée par le surplus affecté à cette fin – Parc Aïnés (#59-13150-000).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2024-08-197

Autorisation paiement de facture – Servitech - Tenue à jour du rôle d'évaluation et maintien d'inventaire

ATTENDU la réception de la facture #42918 pour la tenue à jour du rôle d'évaluation et le maintien d'inventaire, au montant de 15 123.69 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture précitée pour un montant de 17 388.46 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-15000-417.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2024-08-198

Autorisation paiement de facture - Brébeuf Mécanique de procédé – Travaux pour nouvelles entrées d'eau et bris d'aqueduc

ATTENDU des travaux pour de nouvelles entrées d'eau (rue Félix et parc Chéné) ainsi que pour la réparation d'un bris d'aqueduc sur une conduite principale ont nécessité les services d'un plombier;

ATTENDU QUE la facture reçue de Brébeuf Mécanique de procédé au montant de 5 085.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Audrey Lacasse et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 5 846.48 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée aux comptes # 02-41300-526 et # 23-08003-000 – Projet PRIMADA et financée par le surplus affecté à cette fin – Parc Aînés (#59-13150-000).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2024-08-199

Autorisation paiement facture - Duhamel Électrique – Travaux d'électricité et de lumière parc Chéné

ATTENDU la résolution 2023-08-165 qui autorise les services d'entrepreneurs pour le projet d'aménagement du Parc multifonctionnel Chéné;

ATTENDU QUE la facture reçue de Duhamel Électrique pour l'installation de lumières et l'implantation de l'électricité au montant de 4 803.12 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 5 522.39\$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 23-08003-000 – Projet PRIMADA et financée par le surplus affecté à cette fin – Parc Aînés (#59-13150-000).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2024-08-200

Autorisation dépôt demande aide financière – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Réaménagement local communautaire

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Chénéville désire présenter un projet, *Réaménagement local communautaire*, au ministère de l'Emploi et Développement social Canada du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, volet projets communautaires;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue des équipements visés;

ATTENDU QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville désigne madame Krystelle Dagenais, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2024-08-201

Demande au ministère des Transports du Québec – Diminution de la vitesse sur la rue Principale (route 321)

ATTENDU QU' il y a beaucoup de véhicules qui passent dans le village puisqu'il relie notre municipalité et celles voisines;

ATTENDU QUE la route 321 (rue Principale) est sous la juridiction du ministère des Transports (MTQ);

ATTENDU QUE malgré la vitesse de 50 km à l'entrée du village, les véhicules ne ralentissent pas suffisamment lorsqu'ils arrivent dans le village;

ATTENDU QUE des citoyens ont fait part au conseil de leurs inquiétudes face à cette situation, notamment en déposant, à la séance du conseil de juin dernier, 28 requêtes pour la Sûreté du Québec, lesquelles ont également été déposées au poste à Papineauville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Audrey Lacasse
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville demande au ministère des Transports d'évaluer la situation afin de vérifier si la vitesse doit être réduite sur la portion de la route 321 qui traverse le village de Chénéville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2024-08-202

Demande école Adrien-Guillaume – Autorisation pour installation de clôture mitoyenne et empiètement trottoir d'entrée

ATTENDU QUE des travaux pour changer l'emplacement de l'entrée des élèves et installer une clôture tout autour de la cour d'école sont prévus cet été à l'école Adrien-Guillaume;

ATTENDU QUE les travaux auront lieu sur le lot adjacent à celui appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE la nouvelle entrée des élèves empiètera sur le terrain de la municipalité et la clôture sera mitoyenne;

ATTENDU QUE les travaux prévus seront aux frais de l'école, de même que l'entretien de la clôture et de l'entrée;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà autorisé, par la résolution #2024-05-120, l'empiètement d'un mur de soutènement sur le même lot;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la clôture mitoyenne et l'empiètement sur son lot qui sera causé par les travaux effectués pour l'école Adrien-Guillaume.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2024-08-203

Offres de services – Réparations d'asphalte

ATTENDU QUE des travaux d'urgence ont dû avoir lieu suite à différents bris de conduite d'eau (aqueduc);

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé au branchement au réseau d'aqueduc d'un abreuvoir au parc Chéné et d'une construction neuve, située sur la rue Félix;

ATTENDU la soumission reçue d'*Excavation Séguin Lafleur* au montant de 13 570.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville accepte l'offre de service pour un montant de 15 602.11\$, incluant les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit appliquée aux comptes # 02-41300-526 et 02-32000-621.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2024-08-204

Affectation d'une partie du surplus libre pour projet parc Chéné

ATTENDU QU' une subvention de 100 000 \$ a été reçue dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînées (PRIMADA) pour l'aménagement du parc Chéné;

ATTENDU QU' une partie du surplus libre a été affecté au cours des dernières années au projet, constituant ainsi la part de la contribution financière de la municipalité;

ATTENDU QUE l'aménagement du parc est presque terminé, mais il reste quelques travaux de terrassement;

ATTENDU QUE le conseil désire réserver un montant supplémentaire de 10 000.00 \$ du surplus libre afin de compléter le projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville réserve du surplus non affecté une somme de 10 000.00\$ pour le projet de Parc pour aînés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2024-08-205

**Autorisation paiement de facture – Plomberie W. David et fils Inc. –
Nouvelle entrée d'eau aqueduc**

ATTENDU QUE des travaux pour l'installation d'une nouvelle entrée d'eau ont été nécessaires, notamment à l'aide d'une torpille;

ATTENDU la facture reçue de Plomberie W. David et fils Inc. au montant de 9 373.97 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 10 777.74 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte #02-41300-526 et prise dans le surplus affecté à l'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2024-08-206

**Autorisation paiement de facture – Solidel – Lampadaires pour parc
Chéné**

ATTENDU la résolution 2023-08-165 qui autorise qui autorise l'achat de mobilier et d'équipement pour le projet du Parc multifonctionnel Chéné;

ATTENDU QUE la facture reçue de Solidel pour l'achat de 6 lampadaires solaires ainsi que l'installation de ceux-ci au montant de 17 421.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 20 029.79 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 23-08003-000 – Projet PRIMADA et financée par le surplus affecté à cette fin – Parc Aînés (#59-13150-000).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.13. 2024-08-207

Autorisation dépôt demande d'aide financière – PAVL, volet Accélération – Réhabilitation des montées Dinel et Vinoy Est

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chénéville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- ✓ Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Krystelle Dagenais, directrice générale, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière. Lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande de prêt d'équipement – Festival médiéval de Montpellier

2024-08-208

Demande de prêt d'équipement – Festival médiéval de Montpellier

ATTENDU QUE la quatrième édition du Festival médiéval de Montpellier aura lieu du 20 au 22 septembre prochain;

ATTENDU QUE l'organisateur demande le prêt gratuit d'abris solaires appartenant à la municipalité pour utiliser dans le cadre de son événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Audrey Lacasse
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de l'équipement demandé pour le Festival médiéval de Montpellier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande d'aide financière – Jeune citoyen participant à un tournoi de soccer en Espagne

2024-08-209

Demande d'aide financière – Jeune citoyen participant à un tournoi de soccer en Espagne

ATTENDU QU' un jeune citoyen de Chénéville âgé de 13 ans démontre une véritable passion pour le soccer et possède un talent manifeste pour ce sport, à un point tel qu'il a été retenu afin de participer à un tournoi en Espagne en avril 2025;

ATTENDU QUE les coûts pour participer à ce tournoi mondial sont très élevés et la famille demande un appui financier pour permettre au jeune athlète de réaliser son rêve;

Il est proposé par madame Audrey Lacasse
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le don d'un montant de 500.00\$ afin d'aider le jeune citoyen passionné à aller au tournoi de soccer en Espagne;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-70290-970 et prise dans le surplus affecté aux «Bourses d'études»;

QUE,

Le fonds soit renommé «Bourses d'études et sportives».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-003 Demande de participation – Tournoi de golf 2024 – Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation

2024-08-210

Demande de participation – Tournoi de golf 2024 – Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation

ATTENDU QUE le conseil reçoit la demande de participation à titre de golfeur ou en tant que commanditaire au tournoi de golf annuel des Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation au profit de la Coopérative de Santé du nord de la Petite-Nation;

ATTENDU QUE le coût d'un quatuor est de 640.00 \$ et d'un souper est de 70.00 \$;

Il est proposé par madame Maryse Gougeon
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la participation d'un quatuor au tournoi ainsi que l'achat de soupers pour les conseillers qui ne joueront pas au golf et voudront participer à l'événement;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-70290-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-004 Demande de prêt d'équipement – Festival des bûcherons de Namur

2024-08-211

Demande de prêt d'équipement – Festival des bûcherons de Namur

ATTENDU QUE l'édition 2024 du Festival des Bûcherons de Namur aura lieu les 23 et 24 août prochain;

ATTENDU QUE l'organisateur a demandé le prêt gratuit des marches pour le stage et du thermos à café appartenant à la municipalité pour utiliser dans le cadre de son événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Maryse Gougeon et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de l'équipement demandé pour le Festival des bûcherons de Namur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-005 Demande de prêt de salle gratuite – Club Chénéd'Or – Activités 2024-2025

2024-08-212

Demande de prêt de salle gratuite – Club Chénéd'Or – Activités 2024-2025

ATTENDU QUE le Club Chénéd'Or FADOQ demande le prêt de la salle Danny-Legault sans frais pour y tenir son souper de Noël le 7 décembre 2024 et pour la tenue de l'activité « *Journée des aînés* » le 22 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville autorise le prêt sans frais de la salle Danny-Legault du Centre Saint-Félix-de-Valois pour le souper de Noël et l'activité « *Journée des aînés* » du Club Chénéd'Or FADOQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **VARIA**

Dernières activités : Monsieur le Maire fait le résumé des deux dernières activités. L'*Exposition d'autos* a battu un record : plus de 200 voitures enregistrées et des visiteurs en très grand nombre. Bravo à la conseillère Audrey Lacasse d'avoir organisé la «ruelle des exposants». Quant au *Jeudi relax*, il y a eu une superbe participation (plus de 300 personnes) pour la première édition de ce type d'événement, en pleine semaine. Le prochain *Jeudi* sera le 22 août.

8. **ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

2024-08-213

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 13 095 à # 13 118 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/07/2024 et dont le total se chiffre à **131 884.44 \$**, la liste des dépôts directs dont le total se chiffre à **74 733.52 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **43 546.70 \$**;

L'émission des chèques, des dépôts directs et les prélèvements représentent un montant total de **250 164.66 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussignée, greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses précitées ont été autorisées.

Krystelle Dagenais, Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

2024-08-214

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de juillet 2023 au montant total de **44 951.25 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **PAROLE AU PUBLIC**

11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2024-08-215

Levée de la séance

Il est proposé par madame Maryse Gougeon
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 20h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maxime Proulx-Cadieux, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.